

## Les Français musulmans sont-ils discriminés dans leur propre pays? Une étude expérimentale sur le marché du travail

Une étude expérimentale publiée conjointement par la French-American Foundation (New York) et Sciences Po identifie le rôle-clé de la religion dans la discrimination à l'emploi

**New York et Paris, le 25 mars 2010** – Une étude publiée aujourd'hui par la French-American Foundation (New York) et Sciences Po conclut à la « preuve de l'existence d'une discrimination spécifique à l'encontre des musulmans dans l'accès au marché à l'emploi en France ». L'étude a été menée en 2009 par une équipe de chercheurs dirigée par David Laitin, professeur de science politique à l'Université de Stanford (Californie) et membre de l'Académie Américaine des Sciences et Arts.

Intitulée « **Les Français musulmans sont-ils discriminés dans leur propre pays? Une étude expérimentale sur le marché du travail** », cette étude se distingue des précédentes recherches menées sur la discrimination. Si celles-ci ont permis d'établir l'existence d'une discrimination en fonction de l'origine, l'étude de David Laitin et son équipe est la première à identifier clairement le rôle du « facteur musulman » dans la discrimination observée dans certains secteurs de l'emploi en France.

« Les études scientifiques réalisées jusqu'à présent concluent à l'existence d'une discrimination considérable à l'encontre des maghrébins sur le marché du travail. Mais que signifient exactement ces résultats ? Indiquent-ils une discrimination à l'égard des candidats d'origine maghrébine par rapport à ceux d'origine française ? Ou bien plutôt une discrimination à l'égard des candidats musulmans par rapport aux candidats chrétiens ? », s'interroge David Laitin, qui a été invité à présenter ses travaux à Sciences Po.

Le protocole de cette étude expérimentale a consisté à comparer les nombres d'entretiens d'embauche proposés à une candidate chrétienne française d'origine sénégalaise et à une candidate musulmane française d'origine sénégalaise. En coordination avec l'Institut ISM Corum, il a été organisé un testing sur CV auprès de 300 entreprises qui avaient publié des offres d'emploi dans le domaine du secrétariat et de la comptabilité. Trois CV strictement comparables ont été créés à cette fin. Le premier CV est celui d'une candidate « de référence » présentant un nom et un prénom typiquement français : Aurélie Ménard. Les deux autres CV concernent des candidates portant le même nom de famille typiquement sénégalais (Diouf) mais des prénoms différents : l'une porte un prénom « typiquement musulman » (Khadija) tandis que l'autre porte un prénom « typiquement catholique » (Marie). Les CV ont été envoyés par paire (Aurélie Ménard / Marie Diouf, d'une part ; Aurélie Ménard / Khadija Diouf, d'autre part) pour ne pas susciter la méfiance des employeurs devant deux patronymes similaires. L'analyse de leur taux de réponse a permis d'établir que la candidate française d'origine sénégalaise au prénom chrétien avait 2,5 fois plus de chances d'être contactée par l'employeur que la candidate française d'origine sénégalaise au prénom musulman.

## Communiqué de presse

« Cette méthodologie, qui permet d'isoler la discrimination due strictement à la religion, et non à l'origine, est statistiquement rigoureuse », commente David Laitin. « Il ne fait aucun doute que la discrimination à l'encontre des musulmans freine leur intégration sociale et économique en France. Reste maintenant à analyser les mécanismes qui entrent en jeu dans ces attitudes discriminatoires ».

La venue de David Laitin à Paris s'inscrit dans le cadre du programme de professeur invité sur le thème « Égalité des Chances » créé par la French-American Foundation (New York) et Sciences Po. David Laitin et son équipe ont présenté les conclusions de leur étude à Sciences Po, à la Halde et devant les militants de SOS Racisme. « Le but de ce programme est de toucher un public universitaire, mais aussi d'informer une pluralité d'acteurs mobilisés sur la question des discriminations » explique Ioanna Kohler, directrice des programmes de politique sociale à la French-American Foundation de New York. « Grâce à ce dialogue transatlantique, nous voulons contribuer à faire avancer le débat public. »

*David Laitin est Professeur de science politique à l'Université de Stanford. Il a été élu à l'American Academy of Arts and Sciences en 1995, puis à la National Academy of Sciences en 2007. En février-mars 2010, il a présenté ses travaux dans le cadre du programme de professeur invité créé par la French-American Foundation et Sciences Po sur le thème de l'égalité des chances. Son étude, Les Français musulmans sont-ils discriminés dans leur propre pays ? Une étude expérimentale sur le marché du travail, menée en collaboration avec Claire Adida (Université de Stanford) et Marie-Anne Valfort (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), est téléchargeable sur [http://frenchamerican.org/cms/laitin\\_fr](http://frenchamerican.org/cms/laitin_fr)*

*La French-American Foundation vise à promouvoir un dialogue actif entre la France et les États-Unis. Elle met en relation des acteurs-clé des deux pays – responsables politiques, experts de la recherche universitaire, professionnels leaders dans leur spécialité – engagés sur des questions d'intérêt commun. Elle encourage l'échange d'expertise et de bonnes pratiques par l'organisation de conférences, de voyages d'étude et de publications. Créée en 1976, la French-American Foundation est établie à New York et à Paris. C'est une institution non-partisane à but non-lucratif. <http://www.frenchamerican.org/>*

Contact Presse : William Mengebier  
Tél: +33 (0)6 29 53 87 07  
E-mail: [press@french-american.org](mailto:press@french-american.org)